



DIE SPITÄLER DER SCHWEIZ
LES HÔPITAUX DE SUISSE
GLI OSPEDALI SVIZZERI

Communiqué de presse

Le Conseil fédéral ferme les yeux sur l'écart d'inflation dans les tarifs hospitaliers

Berne, le 14 janvier 2026. Le Conseil fédéral explique, dans son rapport sur le postulat 24.3014, qu'une adaptation automatique des tarifs au renchérissement n'est « pas appropriée », car la loi ne prévoit pas un tel mécanisme. Selon lui, la compensation du renchérissement doit être réglée dans le cadre des négociations entre les partenaires tarifaires. Il occulte ainsi l'un des principaux moteurs de la crise de financement du secteur hospitalier : des tarifs qui ne suivent pas l'inflation, figeant ainsi le sous-financement. L'expérience montre que les tarifs négociés avec les assureurs ne reflètent ni de manière fiable ni en temps utile le renchérissement. Sans tarifs couvrant les coûts et automatiquement adaptés à l'inflation, le risque est clair : recul de l'offre de soins et retard de modernisation, précisément à un moment où l'ambulatoire et l'évolution démographique exigent des adaptations majeures.

Contrairement à d'autres branches, les hôpitaux et les cliniques ne peuvent pas fixer librement leurs prix, alors que leurs coûts augmentent avec les charges liées au personnel, à l'énergie et aux matériaux. Il en résulte un écart croissant entre le renchérissement et les tarifs. [L'étude de PwC sur le paysage hospitalier du futur](#), publiée en novembre 2025, démontre clairement que les tarifs prennent du retard sur l'inflation. Chiffre particulièrement frappant : entre 2020 et 2024, le renchérissement a augmenté de 6,8 %, alors que les tarifs n'ont progressé que de 2,6 %. « Dans son rapport, le Conseil fédéral ferme les yeux sur les faits. Dans la réalité, l'absence d'une compensation garantie du renchérissement conduit directement au sous-financement et met ainsi en danger l'approvisionnement en soins hospitaliers », souligne Anne-Geneviève Bütkofer, directrice de H+. Une adaptation complète des tarifs au renchérissement n'est tout simplement pas réaliste par la voie actuelle des négociations tarifaires, car la marge de manœuvre des hôpitaux et des cliniques est très limitée. Il est donc d'autant plus important que le Parlement approuve la motion du conseiller aux États Damian Müller, qui prévoit une adaptation des tarifs au renchérissement.

Le sous-financement est mesurable et menace l'accès aux soins

Les conséquences sont clairement chiffrables : environ 25 % de sous-financement dans le domaine ambulatoire et environ 10 % dans le domaine stationnaire. Cela complique les investissements nécessaires, accentue la pression sur des professionnel·le·s déjà insuffisant·e·s et augmente le risque de réduction des prestations ou d'affaiblissement de sites, avec des répercussions pour les patientes et les patients. La Suisse a besoin d'hôpitaux et de cliniques capables de mener à bien la transformation vers le paysage hospitalier de demain : davantage de soins ambulatoires, de nouveaux modèles de prise en charge, une intégration renforcée des outils numériques. « Si l'on veut politiquement une ambulatiorisation cohérente, il faut la rendre possible sur le plan tarifaire. Sans tarifs équitables, adaptés au renchérissement, le changement nécessaire sera impossible », poursuit Anne-Geneviève Bütkofer.

H+ demande une indexation contraignante, transparente et prospective des tarifs, afin que l'évolution des coûts ne se traduise pas par des blocages, des procédures et des retards. Cela

crée de la prévisibilité pour l'offre de soins et garantit la capacité d'investissement indispensable à la poursuite de la transformation.

Renseignements complémentaires pour les médias

Anne-Geneviève Bütkofer, directrice

Tél.: 031 335 11 63

E-mail: medien@hplus.ch

H+ Les Hôpitaux de Suisse est l'association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés. Elle regroupe, en tant que membres actifs, 205 hôpitaux, cliniques et établissements médico-sociaux répartis sur 435 sites et 138 associations, administrations, institutions, entreprises et particuliers avec statut de membres partenaires. À travers ses institutions membres, H+ représente quelque 200'000 personnes actives.
